

\*\* La pondération des compétences peut varier d'un cycle à l'autre.  
Par exemple, la pondération des compétences en français pour  
la 4<sup>e</sup> année est de 50 % en lecture, 30 % en écriture  
et 20 % en communication orale.

En 4<sup>e</sup> et en 6<sup>e</sup> année, pour les compétences visées  
par une épreuve ministérielle, le résultat final  
de la compétence est constitué ainsi :  
- 80 % provenant du cumul des 3 étapes,  
- 20 % provenant du résultat à l'épreuve du MELS.  
À noter : le résultat à cette épreuve N'APPARAÎT PAS  
au bulletin.

Le calcul des trois étapes = 80 %  
de la note finale, seulement pour les  
compétences avec épreuve  
ministérielle.

Résultats	3 <sup>e</sup> cycle				6 <sup>e</sup> année			Résultat final
	5 <sup>e</sup> année		6 <sup>e</sup> année		Étape 1	Étape 2	Étape 3	
FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT Enseignante ou enseignant :	Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	Résultat final	Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Lire (40 %)**					70	80	80	78
Écrire (40 %)**					70	75	77	76
Communiquer oralement (20 %)**					80	80	75	77
Résultat disciplinaire					72	78t	78	76
Moyenne du groupe					70	75	72	
Commentaires :								
L'enseignant peut indiquer un commentaire sur les apprentissages disciplinaires de l'élève - sur ses forces, ses défis et ses progrès.								
Commentaires sur deux des quatre compétences suivantes :								
Exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer, travailler en équipe								
Étape 1								
Étape 3								
___ année								
___ année								

## LES ÉPREUVES MINISTÉRIELLES AU PRIMAIRE

- En 4<sup>e</sup> année
- Français : écriture
- En 6<sup>e</sup> année
- Français : écriture et lecture
  - Mathématiques : résoudre et raisonner

**Pour les élèves de 4<sup>e</sup> et de 6<sup>e</sup> année**  
Les évaluations de fin d'année du MELS comptent pour 20 % du  
résultat final.



## Pour bien le lire et le comprendre

Un **bulletin unique** est implanté dans l'ensemble des écoles  
du Québec par le ministère de l'Éducation, du Loisir et  
du Sport (MELS). Ce nouveau bulletin vous informe des  
résultats obtenus par votre enfant lors d'évaluations et  
de travaux variés portant sur l'acquisition des  
connaissances et le développement des compétences.



Pour nous joindre  
13, rue Saint-Laurent Est  
Longueuil (Québec) J4H 4B7  
450 670-0730

info@csmv.qc.ca  
www.csmv.qc.ca



# CE QU'IL FAUT SAVOIR

Au primaire, l'enseignement se divise en trois cycles, soit trois périodes d'apprentissage de deux ans chacune.

1 <sup>er</sup> cycle	2 <sup>e</sup> cycle	3 <sup>e</sup> cycle
1 <sup>re</sup> et 2 <sup>e</sup> années	3 <sup>e</sup> et 4 <sup>e</sup> années	5 <sup>e</sup> et 6 <sup>e</sup> années

## LES MATIÈRES ET LES COMPÉTENCES

Pour bien les distinguer :

Matières	Compétences
Français, langue d'enseignement	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lire</li> <li>• Écrire</li> <li>• Communiquer oralement</li> </ul>
Anglais, langue seconde*	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Comprendre (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles)</li> <li>• Communiquer (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles)</li> <li>• Écrire (2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles)</li> </ul>
Mathématique	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Résoudre</li> <li>• Raisonner</li> </ul>
Géographie, histoire, éducation à la citoyenneté (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	
Science et technologie (2 <sup>e</sup> et 3 <sup>e</sup> cycles)	
Arts plastiques, musique, danse, art dramatique*	
Éthique et culture religieuse*	
Éducation physique et à la santé*	

À chaque étape, le bulletin doit contenir **un résultat pour chaque matière enseignée** ainsi que la moyenne de groupe.

\* Important : Le MELS permet une application progressive de ce nouveau bulletin en 2011-2012. Ainsi, les matières marquées d'un astérisque (\*) pourraient ne pas être notées à l'étape 1 ou à l'étape 2.



## TROIS ÉTAPES, TROIS BULLETINS PAR ANNÉE

Les trois bulletins présentent des résultats **en pourcentage**, et ce, pour chacune des matières, en fonction des évaluations **réalisées en cours d'étape** (tests, travaux, etc.).

### Bulletin de l'étape 1

- Compte pour **20 % du résultat final** de l'année.
- Est transmis **au plus tard le 20 novembre**.

### Bulletin de l'étape 2

- Compte pour **20 % du résultat final** de l'année.
- Est transmis **au plus tard le 15 mars**.

### Bulletin de l'étape 3

- Compte pour **60 % du résultat final** de l'année.
- Est transmis **au plus tard le 10 juillet**.
- Le bulletin de l'étape 3 indique un résultat pour chacune des matières. Pour les matières avec compétences, telles que le français, l'anglais et les mathématiques, il présente des résultats détaillés. Ces résultats s'appuient principalement sur les évaluations réalisées au cours de l'étape 3.

### Réussite

Le seuil de réussite est fixé à 60 %.

### Pour les élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage

Des exemptions peuvent être apportées au bulletin unique. Les modifications seront alors précisées au plan d'intervention de l'élève de même que dans la section « commentaires » de la discipline concernée. De plus, pour les élèves en classes spécialisées, les résultats prendront la forme d'une cote (lettre).

### Pour les élèves en classe d'accueil

Les résultats pour toutes les matières prendront la forme d'une cote. Pour les élèves bénéficiant de soutien linguistique, des exemptions peuvent être apportées au bulletin unique.

## UN APERÇU DU NOUVEAU BULLETIN (Cet exemple s'applique aussi en 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> année.)

**Résultats**

FRANÇAIS, LANGUE D'ENSEIGNEMENT

Enseignante ou enseignant :

Lire (50 %)\*\*

Écrire (30 %)\*\*

Communiquer oralement (20 %)\*\*

Résultat disciplinaire

Moyenne du groupe

Commentaires :

L'enseignant peut indiquer un commentaire sur les apprentissages disciplinaires de l'élève - sur ses forces, ses défis et ses progrès.

	1 <sup>er</sup> cycle			1 <sup>re</sup> année			2 <sup>e</sup> année			Résultat final
	Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	Étape 1 (20 %)	Étape 2 (20 %)	Étape 3 (60 %)	
Lire	70	80	80	78	72	72				
Écrire	70	75	72	72	77	76				
Communiquer oralement	80	80	75	77	76	72				
Résultat disciplinaire	72	79	77	76	72	72				
Moyenne du groupe	70	75	72	72						

Commentaires :

Commentaires sur deux des quatre compétences suivantes :  
Exercer son jugement critique, organiser son travail, savoir communiquer, travailler en équipe

Étape 1	Étape 3
_____ année	_____ année

**Niveau scolaire**

Le bulletin couvre les deux années du cycle.

**Compétences**

\*\* La pondération des compétences est déterminée par le MELS. Elle peut varier d'un cycle à l'autre. À noter que cette pondération n'apparaît pas au bulletin.

**Résultat de votre enfant dans la matière évaluée (tenant compte des % pour chacune des compétences\*\* évaluées, selon le cas.)**

**Moyenne des élèves du groupe dans cette matière.**

Le nouveau bulletin comprendra, aux étapes 1 et 3, des commentaires relatifs aux autres compétences développées au cours de l'étape.

Le MELS prévoit une application progressive pour l'année 2011-2012; un seul commentaire, pour une seule étape, pourra donc apparaître au bulletin.